

les familles d'aujourd'hui

Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

STRUCTURES FAMILIALES ET STRUCTURES SOCIALES DANS LE TIERS-MONDE

Dominique TABUTIN et Françoise BARTIAUX
(Université Catholique de Louvain, Belgique)

Cellule même de la reproduction biologique, la famille devrait être l'unité de base d'analyse du démographe, mais trop souvent, les études démographiques sont encore menées au "niveau individuel" : on analyse la fécondité des femmes ou parfois maintenant la fécondité des hommes, les migrations masculines, la nuptialité des femmes... Pourtant dans les pays en développement, la famille occupe une position stratégique pour la compréhension et l'explication des phénomènes démographiques et de la dynamique d'une population. On ne peut les comprendre sans prendre en considération les structures familiales existantes ; on ne pourra comprendre leur évolution sans considérer l'évolution de ces structures familiales, elles-mêmes insérées dans un système de société.

Élément intermédiaire entre les structures sociales et les individus qui les composent, milieu de vie où les exigences collectives et individuelles prennent forme concrète et quotidienne, la famille se transforme, s'adapte dans le temps aux pressions des structures sociales et économiques, et c'est bien ce qui se passe dans nombre de pays : l'urbanisation effrénée, l'industrialisation plus ou moins rapide, les migrations internes et internationales plus ou moins intenses, l'émergence de l'État, l'occidentalisation parfois... influencent profondément les structures familiales. Et c'est un sujet fort étudié que celui des relations entre structures sociales et structures familiales, entre "modernisation" et structures sociales, l'idée très simpliste et encore très répandue, sur laquelle nous reviendrons, étant que l'on passe inexorablement de la famille élargie à la famille nucléaire de type occidental.

1 - LA DIVERSITE ET LA COMPLEXITE DES STRUCTURES FAMILIALES DANS LE MONDE

Le plus souvent, dans la littérature démographique, la famille dans les pays en développement est perçue comme un groupe élargi (parents, enfants, plus des ascendants et/ou des collatéraux), avec possibilité de polygamie, sans que la complexité et la diversité de ces structures soient toujours bien mises en évidence ou même bien connues.

Le célèbre Atlas Ethnographique de G.P. Murdock (1967) permet pourtant de présenter par grande région les principaux types d'organisations familiales pour 855 sociétés au total (1). Dans le tableau 1, nous avons

(1) L'Atlas Ethnographique classe en fait 862 sociétés selon 34 variables, géographiques, anthropologiques et économiques. Parmi les variables susceptibles d'intéresser la démographie, citons le mode de mariage et de fiançailles, le type de familles, le type de résidence et les tabous sexuels après une naissance (cette dernière variable a été étudiée pour l'Afrique par R. Schoenmackers et autres, in H.J. Page et R. Lesthaegue, eds, 1981).

retenu huit grands types :

- 3 types de familles élargies selon le degré d'extension,
- 2 types de familles nucléaires (uniquement monogames ou avec parfois polygynie),
- 2 types de familles polygynes selon le lieu de résidence des co-épouses,
- 1 type pour les familles polyandres, très rares dans les faits (2).

Dans chacune des six vastes régions distinguées par G.P. Murdock (Tableau 1), on trouve les sept grandes catégories d'organisations familiales. Il y a donc diversité certaine ; par exemple, à côté de structures en majorité polygynes, on peut très bien trouver des structures étendues ou encore des structures nucléaires. Cela dit, chaque grande région présente certaines caractéristiques propres ; l'Afrique a incontestablement une tradition de familles polygynes indépendantes (près de 42 % des sociétés envisagées) et de familles étendues (43 %) ; dans le pourtour méditerranéen, la structure nucléaire est déjà plus fréquente (35 %), mais on y trouve aussi beaucoup de familles étendues (47 %) et de la polygynie. En Asie, par contre, cette dernière est rare, mais les familles étendues y sont courantes. Enfin, dans le Pacifique, en Amérique du Nord comme en Amérique du Sud, on trouve toutes les formes d'organisations familiales.

Dans l'ensemble de ces 855 sociétés, la structure la plus fréquente est de loin l'organisation familiale étendue (environ une société sur deux), par ailleurs la plus complexe. L'organisation polygynique est également fort courante (177 sociétés), tandis que la moins fréquente, et de loin, est celle de la famille nucléaire monogamique, celle qu'a connue et que connaît l'Europe ou l'Occident (3).

Néanmoins, une structure relativement importante et partout présente est celle de la famille nucléaire indépendante, autrement dit non englobée dans une famille élargie, mais où la polygynie peut être admise, tout en demeurant peu fréquente.

(2) Il y a souvent confusion dans le sens courant et dans la littérature démographique entre polygynie et polygamie. Par polygamie, il faut en fait entendre deux familles nucléaires ou plus, ayant un conjoint en commun, quel que soit le sexe de celui-ci. La polygamie peut dès lors être de deux formes : la polygynie (union d'un homme avec au moins deux femmes) et la polyandrie (union d'une femme avec au moins deux hommes), en réalité assez rare (G.P. Murdock, 1972, p.22 ; G. Leslie, 1973, pp.27-32 ; Ngondo, 1982, pp. 3-4). Une autre distinction classique faite par G.P. Murdock dans son Atlas, mais que nous n'avons pas reprise au tableau 1, est celle entre polygynie sororale (les épouses sont des soeurs) et polygynie non sororale.

(3) Ce raccourci est très audacieux de notre part et ferait sursauter nombre d'historiens de la famille occidentale. La famille européenne était certes monogame, mais ses formes variaient entre régions, allant de structures assez complexes (Europe du Sud et de l'Est) à des structures du type nucléaire (Europe du Nord-Ouest), et elles ont évolué dans le temps. Pour plus de détails sur l'Europe, voir par exemple P. Laslett (1972 ; 1977) et J.L. Flandrin (1976). Une des explications fréquemment avancée de cette diversité relative des structures familiales au XVIIIème ou XIXème siècle est liée à des différences dans les règles d'héritage ; voir par exemple sur ce point J.L. Flandrin (1976, pp.75-79), L.K. Berkner et F.F. Mendels (1978, pp.209-223), E.R. Brennan, A.V. James et W.T. Morrill (1982).

BLEAU 1 : STRUCTURES FAMILIALES PAR GRANDE REGION GEOGRAPHIQUE DANS 855 SOCIETES AU TOTAL

structures familiales	Afrique	Pourtour méditerran.	Asie de l'Est	Pacifique	Amérique du Nord	Amérique centrale et du Sud	TOTAL
. Familles très étendues (1)	53	12	11	19	34	20	149
. Familles relativement étendues (1)	50	26	32	27	83	21	239
. Familles peu étendues (1)	3	7	13	7	8	2	40
. Familles nucléaires indépendantes avec monogamie	2	19	9	16	15	11	72
. Familles nucléaires indépendantes avec polygynie occasionnelle	27	14	23	36	52	23	175
. Familles polygynes indépendantes avec logement commun des co-épouses	2	4	2	15	23	10	56
. Familles polygynes indépendantes avec logement séparé des co-épouses	101	13	1	4	1	1	121
. Familles polyandres	-	-	2	1	-	-	3
TOTAL	238	95	93	125	216	88	855

Source des données de base : G.P. MURDOCK, "Ethnographic Atlas : a summary", *Ethnology*, April 1967, Vol. VI, n°2, pp. 109-236.

.) : Voici les définitions des 3 types de familles étendues selon G.P. MURDOCK :

- **Familles très étendues** : ensemble d'unités familiales à un ou plusieurs logements voisins et qui regroupent les familles de procréation d'au moins deux frères ou sœurs ou cousins sur trois générations.
- **Familles relativement étendues** : ensemble regroupant un ou deux individus de la génération la plus ancienne mais au moins deux familles de la génération suivante.
- **Familles peu étendues** : ensemble de deux familles apparentées (familles polygames exclues). Le cas le plus fréquent est celui d'une famille nucléaire avec en plus les parents d'un des deux conjoints.

Si, à ces formes générales d'organisations familiales, on ajoute les règles de résidence prédominantes, qui elles aussi varient d'une société à une autre, on arrive à un jeu de structures très complexes pour le commun des occidentaux. Rappelons en effet que les ethnologues en distinguent cinq types principaux : résidence patrilocale (le couple s'installe auprès des parents du mari), résidence matrilocale (auprès des parents de l'épouse),

résidence bilocale (choix de l'installation auprès des parents de l'époux ou de l'épouse), résidence avunculocale (installation auprès de l'oncle maternel du mari) et enfin résidence néolocale (liberté d'installation). De plus, les règles de résidence se combinent avec des règles de filiation (matrilinéaire, patrilinéaire, bilinéaire ou indifférenciée), fort importantes pour les modalités de contrôle et de transmission des biens (G.P. Murdock, 1972 ; M.E. Gruenais, 1982) (4). Système de règles à la base de "l'ensemble des stratégies de reproduction biologique, culturelle et sociale, que tout groupe met en oeuvre pour transmettre à la génération suivante, maintenus ou augmentés, les pouvoirs et les privilèges qu'il a lui-même hérité" (P. Bourdieu, 1972).

Il est évident que le démographe qui, dans une opération de collecte rapide, veut une définition relativement simple et opérationnelle de la famille, ne pourra pas comme l'ethnologue tenir simultanément compte de critères comme les liens de parenté ou d'alliance, le type de mariage, les liens de solidarité sociale ou économique... Il doit se replier sur quelques critères simples, comme le critère de résidence. On commencera le plus souvent par définir le ménage comme les habitants d'un logement et la famille comme les personnes qui ont un lien de parenté dans ce ménage. Est-il besoin d'insister sur les limites d'une telle approche qui, si elle peut être valable dans des cultures occidentales, est souvent dans le Tiers-Monde, et notamment en Afrique, relativement inadéquate pour analyser les structures familiales ? Comme l'écrit M.E. Gruenais (1982, p.6), "à la limite, alors qu'un ethnologue commencera son travail en se demandant : qu'est-ce que la famille ?, un démographe, étant donné les exigences de la méthode statistique, ne doit pas avoir à se poser une telle question ; elle doit être résolue a priori". Nous n'insisterons pas sur ce problème, auquel bien des écrits ont déjà été consacrés (5).

Conscient des limites mêmes de son approche, le démographe demeure en général très prudent et très réservé dans son étude des structures familiales, se contentant le plus souvent d'analyser de façon descriptive les grands types de ménages en présence (ménages nucléaires monogames, ménages polygames, ménages étendus). Nous donnons à titre d'illustration le tableau 2, tiré d'une étude de synthèse sur dix-sept enquêtes de fécondité en Asie et en Amérique Latine. Bien plus, il nous semble qu'il y ait encore un manque d'intérêt évident du démographe pour le problème (6). Et pourtant

(4) Toutes les combinaisons ne semblent guère cependant être possibles. Selon une étude de Murdock (1972) sur 250 sociétés, la règle de filiation la plus fréquente était la filiation patrilinéaire (105 sociétés où donc les enfants font partie du groupe de parenté du père), suivie de la filiation indifférenciée (75 sociétés où la parenté est transmise aussi bien par le père que par la mère) et de la filiation matrilinéaire (52 cas). Quant aux règles de résidence, la plus fréquente est de loin la résidence patrilocale (168 sociétés). Quant aux combinaisons, on trouve surtout patrilocalité-patrilinéarité, néolocalité-patrilinéarité, mais cela peut varier selon les régions, et une combinaison très courante en Afrique est patrilocalité-matrilinéarité. Dans ce dernier cas, les biens et l'appartenance au groupe ne se transmettent pas dans la même ligne ; fonctions résidentielles et fonctions économiques sont disjointes (M.E. Gruenais, 1982).

(5) Par exemple I.B. Tæuber (1969, p.65) ; M. Nag (1974, p.290) ; T.K. Burch (1979) ; M. Garenne (1981).

(6) Malgré les limites réelles de l'approche démographique en la matière, il n'est qu'à voir le faible nombre de tableaux sur le sujet tirés des recensements et des enquêtes de par le monde, qui très souvent ont une variable "liens de parenté avec le chef de ménage".

TABEAU 2 : STRUCTURES (%) DES MENAGES DANS DIX-SEPT PAYS D'ASIE ET D'AMERIQUE LATINE.

Pays et dates	Pas de couple	nucléaire	Latéralement étendu	Verticalement étendu	Verticalement et latéralement étendu	Total
ASIE-PACIFIQUE						
Bangladesh	14,6	70,1	2,7	10,0	2,6	100,0
Fiji	7,6	79,1	1,7	9,3	2,3	100,0
Indonésie	15,9	75,9	0,6	7,2	0,4	100,0
Jordanie	12,5	80,1	1,0	5,5	0,9	100,0
Corée	19,7	73,3	0,3	6,6	0,1	100,0
Malaisie	17,6	66,0	8,0	6,3	2,1	100,0
Népal	17,4	63,4	3,4	12,1	3,7	100,0
Pakistan	10,3	69,6	3,0	12,7	4,4	100,0
Philippines	13,4	80,8	0,5	4,9	0,4	100,0
Sri Lanka	17,8	74,6	0,7	6,4	0,5	100,0
Thaïlande	12,6	74,7	0,4	11,3	1,0	100,0
AMERIQUE LATINE						
Colombie	24,0	72,4	0,7	2,7	0,2	100,0
Costa Rica	22,0	73,8	0,4	3,4	0,4	100,0
Rép. Dominicaine	27,6	69,3	0,5	2,4	0,2	100,0
Mexique	17,8	76,4	0,6	4,7	0,5	100,0
Panama	28,7	67,2	0,6	3,3	0,2	100,0
Pérou	22,3	71,5	0,7	5,1	0,4	100,0

Source : Mohammad KABIR, The demographic characteristics of household populations, Comparative Studies, W.F.S., May 1980, n° 6, p. 54.

Définitions des catégories de ménages :

- . nucléaire : un couple marié avec (ou sans) enfant non marié
- . latéralement étendu : couple marié résidant avec au moins un frère ou une soeur marié du mari ou de la femme.
- . verticalement étendu : couple marié résidant avec l'un ou les deux parents du mari et de la femme.
- . latéralement et verticalement étendu : combinaison des deux catégories précédentes.

non seulement toute une démographie de la famille et toute une méthodologie du cycle de vie familial sont à l'ordre du jour depuis une dizaine d'années, mais de plus en plus les théories explicatives de la fécondité essayent d'intégrer la structure familiale. Comment pourrait-on en effet oublier la famille, lieu de production et de reproduction dans toute société, pour tenter d'expliquer une dynamique démographique ?

2 - QUELQUES ELEMENTS D'EXPLICATION DE CETTE DIVERSITE DES STRUCTURES FAMILIALES

Il n'est point dans notre intention de faire oeuvre d'anthropologue et de sociologue et d'étudier de façon savante les relations entre système social et structures familiales (7), mais simplement de présenter brièvement quelques déterminants pouvant expliquer la diversité rencontrée notamment dans les sociétés "traditionnelles" (8). Dans le point suivant, nous traiterons plus spécifiquement des facteurs de modification des structures familiales sous l'impact d'un processus de "modernisation".

Depuis bien longtemps, la sociologie et l'ethnologie, notamment américaine, se penchent sur les relations entre les types de structures familiales et les types de structures économiques, de stratification sociale, d'organisation politique, ou encore la densité et la taille de la communauté. On se demandait notamment s'il y avait ou pas une relation linéaire entre la complexité (économique et politique) des sociétés et la complexité des organisations familiales.

Ainsi dès 1920, Lowie montrait que, dans les sociétés de chasse et de cueillette, la famille était petite et nucléaire et que ce n'est qu'avec des activités pastorales ou agricoles et une transmission de droits de propriété qu'elle devenait plus élargie (9). Forde en 1947 et Aberle en 1961 partent de la même idée, mais proposent cette fois une relation curvilinéaire entre structures familiales et structures sociétales : d'abord très simple (nucléaire), l'organisation familiale devient plus étendue et se complique avec le développement des activités agricoles jusqu'à un maximum à partir duquel elle se simplifie de nouveau avec l'apparition d'autorités politiques plus hiérarchisées, d'une économie de marché et d'un début de monétarisation. En 1960, Minkoff et Middleton confirmaient la première partie de cette relation positive entre extension familiale et accroissement du niveau technologique quand on va des sociétés de chasse et de cueillette à des sociétés d'agriculteurs sédentaires. Mais Murdock en 1949 ne la trouvait pas et plus tard, en 1969, Osmond en trouve une négative. Il y a une parfaite dissension entre auteurs. En 1972, R.L. Blumberg et R. Winch reprennent encore le problème ; ils confirment que, dans les sociétés politiquement et économiquement les plus simples, il y a peu d'organisations familiales élargies et que leur nombre augmente quand on passe à une agriculture extensive puis à une agriculture intensive avec irrigation, avec croissance urbaine et

(7) Pour une étude plus théorique de ce problème, voir par exemple P.M. Boulanger et H. Gérard (1981) ou J. Kellerhals (1981).

(8) Pas ou peu industrialisées, non pénétrées par les circuits de l'économie internationale, ou encore au stade du pré-capitalisme.

(9) Pour une vision historique beaucoup plus précise, voir R.L. Blumberg et R. Winch (1972) ou R. Winch (1979).

stratification sociale plus affirmée ; mais ils vont plus avant en examinant ce qui se passe dans des sociétés qui s'industrialisent vraiment, et ils confirment ce que W.J. Goode (1963) avait déjà mis en évidence : à partir d'un certain niveau de développement industriel et urbain, les structures familiales se simplifient, autrement dit, comme à l'autre extrême on retrouve essentiellement des familles nucléaires.

Ce type d'approche globale et transversale n'est sans doute pas sans intérêt, même si elle nous semble très évolutionniste (il y a des stades à franchir et à chaque stade correspondra une nouvelle organisation familiale prédominante) (10), mais elle ne nous explique guère, à un niveau donné d'organisation économique, pourquoi, s'il y a bien sûr un système familial majoritaire, il y a entre 20 et 40 % des cas dans le système opposé (tableau 3). C'est qu'en réalité il n'y a pas de relation directe entre un type d'économie ou un niveau de technologie et un type d'organisation familiale. La relation est indirecte et passe par un certain nombre de canaux ou de variables. Là encore nous ne pouvons que résumer la question traitée par certains anthropologues (11). Tel est l'objet du schéma que nous présentons ci-après.

TABLEAU 3 : DISTRIBUTION (%) DES DEUX GRANDS SYSTEMES FAMILIAUX (ETENDUS ET RESTREINTS) SELON LE NIVEAU DE "COMPLEXITE SOCIETALE".

Type de système familial	Forme prédominante de système économique						
	Chasse et cueillette	Agricult. naissante	Elevage	Pêche	Agricult. extensive	Agricult. intensive	Agricult. intensive-irrigation
étendu	54	65	71	73	80	80	65
restreint	46	35	29	27	20	20	35
nombre de sociétés	180	86	86	118	415	163	89

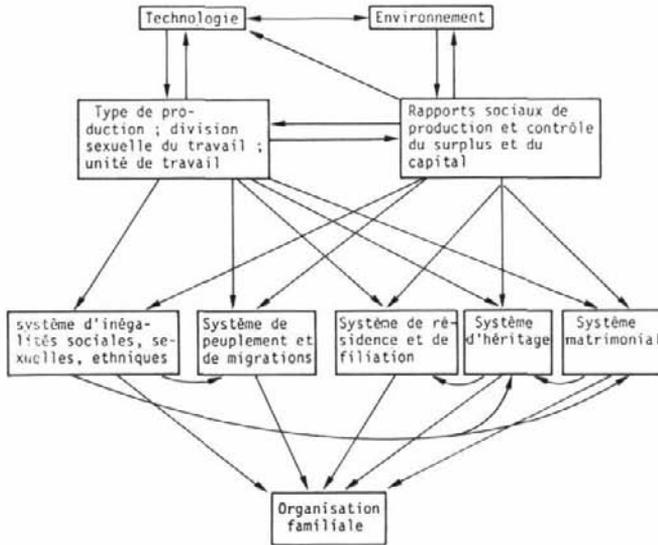
Source : R.L. Blumberg et R.F. Winch (1972) ; données issues de l'Atlas Ethnographique.

Brièvement, l'organisation familiale y est considérée comme le produit de plusieurs systèmes : système d'inégalités sociales, sexuelles ou ethniques, système de peuplement, système de résidence et de filiation, système de propriétés et d'héritage et enfin système matrimonial. La multiplicité des influences et interactions entre ces systèmes laisse déjà entrevoir une grande diversité dans les types d'organisation familiale possibles.

(10) D'autres critiques ont été adressées à ce genre d'approche (par exemple P. Mattessich et R. Hill, 1976, pp. 147-148).

(11) Voir notamment R.F. Winch (1979) dont nous nous sommes fort inspirés et M. Godelier (1973).

UN SCHEMA (1) DES DETERMINANTS DES STRUCTURES FAMILIALES



(1) Schéma tiré de R.F. Winch (1979) que nous avons quelque peu modifié.

Mais en amont, ces différents systèmes ne sont que le reflet des grands choix collectifs concernant l'organisation de la (sur-)vie du groupe. Celle-ci se réalise par une certaine appropriation de l'environnement, par l'utilisation de technologie(s) et par le développement de certains types de production et de rapports sociaux.

La famille est un élément intermédiaire entre l'individu et la société (12), mais une forme d'organisation familiale n'est jamais un hasard ; comme l'écrivaient E. Courdurier et R. Gili (1974), "la famille est un sous-système d'un système social global, régi par lui au niveau des rapports de propriété, de production, d'échange et de consommation". La famille n'est pas non plus, c'est bien connu, une structure figée ou immuable : elle peut ou elle doit évoluer et s'adapter, avec plus ou moins de tensions, de conflits ou de contradictions, sous la pression de contraintes sociales et économiques.

3 - DE LA FAMILLE ETENDUE A LA FAMILLE NUCLEAIRE ?

Evolution, transformation, destructuration, désintégration, éclatement de la famille traditionnelle, relâchement des liens de parenté ou de la solidarité familiale, rejet des valeurs traditionnelles, anomie, nucléarisa-

(12) Ce qui n'exclut absolument pas, comme le soulignent P.M. Boulanger et H. Gérard (1981), qu'il puisse exister d'autres groupes intermédiaires de plus en plus englobants, comme la tribu, le clan, le lignage...

tion, isolement de la famille... telles sont quelques expressions couramment rencontrées dans la littérature sur la famille des pays non occidentaux (13).

Parallèlement à la théorie classique de la transition démographique, il s'est développé dans les années 1950 et 1960 une (ou des) théorie(s) de la transition de la famille. Très synthétiquement, dans la théorie démographique de l'époque, c'est l'industrialisation et l'urbanisation, autrement dit ce qu'on a appelé "la modernisation" qui, en augmentant l'instruction et en transformant les statuts et rôles des femmes et des enfants, entraînent notamment la baisse de la fécondité (14). Cette théorie de la fécondité, même dans certaines de ses versions les plus récentes, inclut, explicitement ou non, une théorie également classique de la famille, développée elle par les sociologues, anthropologues ou historiens, et remise en cause ces dernières années. Très schématiquement, cela donne : à fortes fécondité et mortalité, système familial élargi et complexe ; à faibles fécondité et mortalité, système nucléaire ou conjugal. Rappelons les principaux éléments de cette vision de l'évolution de la famille, encore largement répandue, avant d'examiner certaines critiques qui lui ont été faites.

Telle que développée par la sociologie structuro-fonctionnaliste, par exemple par C. Zimmermann en 1947 et T. Parsons en 1949, avec des contributions de l'anthropologie et de l'histoire, cette théorie (en la simplifiant) suppose que c'est sous l'effet des changements économiques dus à la modernisation (urbanisation et industrialisation) que la taille et les fonctions de la famille occidentale se sont réduites et que l'on en est arrivé à la famille moderne, nucléaire, isolée, refuge de l'affectivité, et adaptée aux exigences de la société nouvelle, notamment par ses projets de promotion sociale. Cette théorie, discutée mais aussi couramment admise (15), a été étendue aux pays en développement avec notamment les travaux de W.J. Goode (1963) qui ont fait date. Analysant la situation mondiale (16), il en arrive à conclure que pratiquement partout le système familial connaît une "révolution" et que l'on marche vers la famille nucléaire. Il admet néanmoins, qu'à l'arrivée, le type de famille conjugale ne sera pas nécessairement tout à fait semblable au système occidental, dans la mesure où le point de départ est différent.

Bien des auteurs ont raffiné les prémisses mais sans en altérer les principales conclusions. Contrairement à la famille nucléaire indépendante, le couple n'est guère l'unité de décision dans une structure élargie ; tout arrangement ou toute décision concernant le mariage, la résidence, la migration (17), les relations ou les travaux économiques, et même l'éducation des enfants relève du groupe, et souvent finalement du (ou des) membre(s) le(s) plus âgé(s) (patriarcat ou matriarcat). Il y a autrement dit une structure

(13) On en rencontre aussi un certain nombre dans la littérature sur la famille occidentale.

(14) Pour de plus amples commentaires, voir par exemple S. Beaver (1975), J.C. Caldwell (1976), A.J. Coale (1973), R. Freedman (1979), E. Van de Walle et J. Knodel (1980). Pour une synthèse critique de cette théorie macro-économique de la fécondité, voir D. Iabutin (1984).

(15) Voir certaines parties de l'ouvrage de R. Sennet (1980), avec une postface de Ph. Ariès.

(16) Mais en excluant l'Amérique Latine.

(17) En excluant évidemment la migration-fuite du groupe.

d'autorité très établie, régissant normes et comportements, avec une marge de manoeuvre assez étroite pour l'individu ou le couple ; il y a par ailleurs une forte solidarité du groupe (18).

Avec le développement de l'industrialisation et de l'urbanisation (19), avec, autrement dit, le passage d'une économie familiale à une économie de marché ou d'entreprise, le plus souvent capitaliste, il y a tout un ensemble d'activités qui passent de la famille à la collectivité, aux entrepreneurs ou à l'Etat. En définitive, cette "modernisation" bouleverse les structures et fonctions "traditionnelles" de la parenté et de la famille en assurant une plus grande indépendance des individus vis-à-vis du groupe et une plus grande liberté en matière matrimoniale (choix du conjoint, âge au mariage...) comme en matière de fécondité, en permettant de nouveaux rapports entre conjoints ou entre parents et enfants... bref, en créant de nouvelles normes, de nouveaux comportements et de nouvelles aspirations. Telles sont classiquement les grandes caractéristiques d'une famille qui "se nucléarise" dans le cadre de la modernisation, et c'est souvent dans cette vision d'une structure familiale en transition que le démographe insère la chute de la fécondité.

Cette théorie fort répandue de "la nucléarisation familiale", même si elle comporte certains éléments de vérité, a été fort remise en cause cette dernière décennie, tant par l'anthropologie que par la sociologie, tant sur le plan de la méthodologie que sur le plan de l'observation grâce notamment à de nombreuses recherches sur la famille dans le Tiers-Monde (20).

Reprenons-en brièvement quelques éléments de base : la famille conjugale est une conséquence de la modernisation ; elle est une nécessité pour le développement ; elle est isolée et autonome.

La famille conjugale, conséquence de la modernisation ?

C'est l'idée la plus répandue, d'où découle pratiquement tout le reste. Pourtant le développement même de l'Europe ou des Etats-Unis s'est pratiquement effectué dans le cadre d'une famille restreinte, ou quasi nucléaire, qui était dominante depuis des siècles (21). Dans le cas actuel des pays en développement, on peut trouver une structure nucléaire sans industrialisation, ou à l'inverse une structure élargie persistante dans le cadre d'une industrialisation, les exemples les plus connus en étant sans doute

(18) Pour une analyse beaucoup plus approfondie des caractéristiques de la "famille étendue type", voir G.T. Castillo et autres (1968), M.B. Concepcion et F. Landa-Jocano (1974), et J.C. Caldwell (1982, pp.203-206).

(19) Phénomènes non toujours corollaires. On peut avoir urbanisation sans industrialisation intense (cas de nombreux pays d'Afrique ou d'Asie), comme on peut avoir industrialisation sans urbanisation effrénée (cas de la Chine).

(20) Pour une vision très approfondie et critique de ce problème pour les pays en développement, voir entre autres J. Aldous (1962), M.L. Carlos et L. Sellers (1972), L.J. Rao (1973), F.M. Cancian, L.W. Goodman et P. Smith (1978) et R.T. Smith (1978).

(21) Certains arguent même que cette structure nucléaire a favorisé le développement économique européen.

ceux du Japon (22) et de l'Inde (23). L'urbanisation n'entraîne pas nécessairement la disparition de la famille étendue, mais on a néanmoins, dans la plupart des cas, une sorte d'adaptation à ce contexte et une modification des systèmes de normes, de relations (entre époux, entre parents et enfants ou entre enfants) et de partage des biens économiques..., dans le sens souvent d'une plus grande égalité et d'une plus grande autonomie (24), d'aucuns diraient de la modernité. Et en ce sens on peut parler de "nouvelle famille étendue", une sorte de compromis entre le modèle patriarcal et le modèle conjugal, mais dont la solidarité des membres demeure très forte. Bien entendu, ces modifications de normes et de comportements ne se font pas sans conflits, sans contradictions, sans tensions entre membres de la famille ou entre la famille et le groupe d'origine ; elles ne suivent pas non plus nécessairement le même chemin, ou ne se font pas au même rythme selon les classes sociales, les catégories socio-professionnelles, les niveaux de revenu ou d'instruction (25). Il semble bien aussi que dans de nombreux pays un des freins à la "nucléarisation" familiale relève de l'aggravation dramatique de la situation urbaine en matière d'emploi et de logements.

La famille nucléaire, nécessité de l'industrialisation "capitalistique" ?

La famille étendue a longtemps été considérée comme un frein au développement, et notamment à l'industrialisation : les liens au sein de la famille traditionnelle freinent l'initiative et la mobilité individuelles, et donc gênent le développement. Ce raisonnement a été qualifié de simpliste par de nombreux sociologues (26). En revanche, il a été montré que dans certains contextes, comme en Inde, au Pakistan, aux Philippines ou au Japon, des structures élargies de parenté peuvent stimuler la création d'entreprises et favoriser l'initiative du groupe et des individus. De même, dans l'histoire de la famille occidentale, il semble aujourd'hui admis que les familles "pseudo-étendues et ouvertes", pour reprendre la terminologie de P. Ariès, se sont mieux adaptées que les familles strictement nucléaires à l'industrialisation du XIX^{ème} siècle.

(22) Au recensement japonais de 1966, il y avait 32 % de ménages étendus. En Corée (1966), on en dénombrait 33 %, à Bangkok (1970) 28 %. Pour quelques données asiatiques par milieu d'habitat, voir M.G. Concepcion et F. Landa-Jocano (1974).

(23) Les structures familiales de l'Inde et leur résistance dans l'ensemble aux changements socio-économiques ont été fort étudiées. Voir par exemple G.H. Conklin (1974), S.A. Freed et R.S. Freed (1982). Pour une étude de la famille dans neuf pays d'Asie, voir Man Singh Das et Panos D. Bardis (Eds., 1979).

(24) Ce qui ne signifie pas, loin s'en faut, égalité et liberté semblables pour tous. Voir par exemple, pour une étude approfondie des rapports entre hommes et femmes à Dakar, C. Le Cour Grandmaison (1972), ou encore pour l'Afrique de l'Ouest, C. Opong et al. (1978, tome 1).

(25) Outre quelques études déjà citées sur l'Inde, voir entre autres C. Camilleri (1967) pour la Tunisie ; M.L. Carlos et L. Sellers (1972) pour l'Amérique Latine ; J. Aldous (1962) ; D. Koenig (1981) et W.P. Handwerker (1973) pour l'Afrique de l'Ouest ; R.W. Stoffle (1977) pour les Barbades.

(26) Sur ce problème, voir Christopher (1965), P. Mattessich et R. Hill (1976).

L'isolement et l'autonomie de la famille conjugale ?

C'est aussi une des hypothèses fondamentales du schéma classique. Brièvement : le couple quitte le groupe, va vers la ville ; la distance augmente, et les liens de parenté et de solidarité s'étiolent. C'est peut-être ce qui s'est passé dans l'histoire de la famille occidentale, encore que, même sur ce point, sociologues et historiens discutent encore. A ce propos, dès 1965, Litwak préconisait de distinguer la "famille étendue modifiée" de la famille étendue traditionnelle, structure composée cette fois-ci de familles nucléaires, mais fortement liées entre elles par une affection délibérément choisie ? Dans une excellente étude sur Dakar portant sur un groupe familial urbanisé depuis plusieurs générations, A. Osmont (1981) montre la force des liens de parenté et la persistance des relations de solidarité (27) : "la séparation des sphères de la production et de la consommation, la nouvelle division sociale du travail ont profondément bouleversé les modes de vie ; ... pour survivre, ces groupes ont transplanté, en les réinterprétant, des règles de solidarité villageoise, créé de multiples formes non institutionnelles d'assurance sociale fondées sur des activités économiques plus ou moins précaires". De nombreuses études sur l'Amérique Latine ou sur l'Asie montrent non seulement la persistance de cette solidarité active du groupe familial (pour trouver un emploi par exemple), l'intensité des échanges entre le rural et l'urbain, mais l'émergence de nouvelles formes de solidarité, dans un contexte urbain en crise accentuée, plus axées sur la catégorie socio-professionnelle (28). C'est dans ce sens que, parlant de la Tunisie, R. Pirson (1978) écrit : "la multiplicité des groupes, des solidarités, des communautés significatives de la Tunisie traditionnelle subit actuellement, au fil de l'industrialisation, une restructuration selon un schéma de classes".

- C O N C L U S I O N -

Selon les théories évolutionnistes de la modernisation, de la convergence des sociétés industrielles, développées, notamment aux Etats-Unis, dans les années 1950 et 1960 (29), les sociétés allaient se ressembler de plus en plus et le monde devenir de plus en plus homogène du fait de la poussée irrésistible de la technologie et de l'industrie ; il y a une évolution linéaire vers un système de type occidental et chaque nation en est à une étape particulière. C'est du passé dans l'histoire des théories, dirait-on. Mais en démographie, comme dans le domaine de la famille, trop de recherches et trop d'hypothèses se basent encore sur l'histoire ou sur la vision occidentale de la famille ; on envisage trop souvent les transformations sociales et familiales dans le cadre d'un continuum rural-urbain,

(27) Voir aussi pour le Sud Cameroun, W. Weekes-Vagliani (1976).

(28) Signalons tout un numéro spécial de la revue *Journal of Family History* (1978, Vol.3, n°4) consacré à l'Amérique Latine.

(29) Que l'on retrouve aussi bien en économie (Rostow et ses "étapes de la croissance économique") qu'en analyse politique (les premières études sur les institutions politiques des pays en développement) ou en démographie. Voir entre autres pour une critique de ces théories, D.C. Tipps (1973) et S.N. Eisenstadt (1976).

agriculture-industrie, traditionnel-moderne avec le postulat d'une progression linéaire de la société, dans notre cas, de la famille étendue traditionnelle vers le modèle occidental de la famille conjugale. C'est une vision très évolutionniste et très occidentale du monde, remise maintenant en cause par de nombreux sociologues et anthropologues, et qu'infirmement, tout au moins jusqu'à présent, maints exemples un peu partout au monde. Que la croissance ou la stagnation économique, que l'urbanisation effrénée ou l'industrialisation naissante modifient les règles "traditionnelles" du jeu familial, nul n'en doute, mais que cela signifie automatiquement sentimentalisation accrue entre époux, meilleur statut de la femme et des enfants, fin de la solidarité avec le groupe familial... de cela on ne peut faire une règle générale et universelle. Pas plus qu'à notre avis il n'y a une théorie de la transition démographique, il ne saurait y avoir une théorie unique de la transition de la famille.